



MAITRES HORLOGERS A GENÈVE

HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

C.I.S.E.

CREDIT IMMOBILIER SUISSE - EGYPTIEN

GENEVE LE CAIRE R.C.C. 12633

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

Organe Officiel des Sociétés Suisses

ET DU PROCHE-ORIENT

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

QUESTIONS NATIONALES

MISSION DE LA SUISSE

Chaque Etat a une mission nationale et une mission extra-nationale à remplir...

Lorsqu'un état en est à ses débuts, il luttera toujours pour son indépendance à l'égard de l'extérieur...

Si la Confédération a surmonté les difficultés que lui suscitait sa pauvreté naturelle et son manque de débouchés maritimes...

de profonds mouvements chrétiens et libéraux ont cherché et trouvé leur expression...

Pour cela, il fallait assurer la collaboration des cantons avec un organisme central qui soit fort et compétent...

ser sa mission nationale. Le pays a démontré avec évidence l'importance du devoir accompli scrupuleusement...

Edouard Fueter.

(Lire la suite en page 4)

Les peines seront exécutées militairement

La Chancellerie fédérale communique : Lors du procès des fortins, plusieurs accusés avaient été acquittés tandis que diverses peines d'emprisonnement étaient prononcées...

noncés les peines accessoires, de la dégradation ou de l'exclusion de l'armée. A la suite d'une requête dûment motivée, le Conseil fédéral a examiné récemment si la peine infligée aux Abplanalp pouvait être adoucie par un acte de grâce...

CHRONIQUE DU TRIBUNAL FEDERAL

LES ORIGINES DU DROIT PENAL

C'est à l'époque des tribus familiales, unies par la consanguinité, les croyances religieuses et le patrimoine commun...

national, et que les origines du droit pénal doivent être cherchées ailleurs à l'intérieur de la tribu, dans le pouvoir accordé tacitement au chef de sévir contre les actes antisociaux...

Quels étaient à cette époque les crimes et délits ? A part l'homicide, ils étaient peu nombreux. On punissait avant tout celui qui avait entretenu des intelligences avec l'ennemi...

Forced hydrauliques et amis de la nature

L'exploitation de la houille blanche et le Parc National

A la suite de la constitution d'un Comité pour le développement des forces hydrauliques de l'Engadine et d'une union des 14 communes intéressées à l'utilisation des eaux de l'Inn et du Spöl, la Ligue suisse pour la protection de la nature a tenu à exposer son point de vue aux représentants de journaux de toutes les régions du pays...

L'idée de ce parc est née au début du siècle, lorsqu'on s'est préoccupé de lutter contre les méfaits de l'industrialisation croissante du pays. Un premier contrat fut conclu en 1909 avec la commune de Zernez au sujet du Val Chioza...

Ce texte dispose que « l'ensemble des animaux et des plantes compris dans ce territoire sera abandonné entièrement à son développement naturel et soustrait d'une manière absolue à toute influence humaine qui s'y exercerait en dehors du but poursuivi par la création du parc ».

Il s'agit de la construction d'une usine électrique, d'un barrage ou d'un ouvrage du même genre sur le territoire du parc national ou la dérivation de l'eau qui y coule avant l'entrée de ces dispositions. Celles-ci ne sauraient être modifiées par un simple arrêté du Conseil fédéral, puisqu'elles ont été sujettes, comme projet de loi, au référendum...

Les journalistes ont été conduits en plein Parc national et jusqu'à la frontière. Les professeurs J.G. Buer, de Neuchâtel, A.U. Däniker et E. Schmid de Zurich, leur ont donné un cours de route des explications très intéressantes sur le parc et les projets qui le concernent. Le soir, à leur retour à S. Chams, l'écrivain bernois Hans Zbinden, les a entretenus de « la nécessité, au point de vue social et culturel, de protéger la nature », en insistant sur la sauvegarde du Parc national.

Il s'agit, a-t-il dit en substance, de justifier la confiance du peuple et de respecter sa volonté. Les projets de barrage en question ne répondent ni au sens ni à l'objet de l'arrêté fédéral relatif à ce parc, sur lequel ils auraient de très fâcheux effets s'ils venaient à être réalisés. Il faut que l'on cesse de jouer avec le Spöl, mais il ne saurait avoir de demi-mesures ni de compromis.

Une discussion a suivi, les différents points de vue se sont affrontés. M. Bernard a clos en rappelant que la Ligue suisse pour la protection de la nature était résolue à défendre le Parc national et refuserait de coopérer à une solution de nature à y porter atteinte.

Une excursion dans le val Trupcham a mis son point final à cette journée.

Conférence intergouvernementale du droit d'auteur

Un discours de M. Max Petitpierre

Une conférence intergouvernementale du droit d'auteur, organisée par l'UNESCO, s'est ouverte, à Genève, au Palais des Nations.

M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, chef du Département politique, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Conseil fédéral, et remercié l'UNESCO de l'honneur fait à la Suisse en participant à la conférence chargée d'élaborer une convention universelle sur le droit d'auteur.

Le chef du Département politique a relevé que cette convention existe déjà depuis 1886, année où fut conclue à Berne la convention pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques. Cette convention a été améliorée par 5 révisions successives. De plus, un bureau permanent, institué à Berne également, s'occupe des problèmes que pose le droit d'auteur sur le plan international.

La convention lie actuellement une quarantaine d'Etats dans les cinq continents, mais l'UNESCO, avec raison, a jugé qu'il conviendrait de faire un pas de plus en cherchant à associer dans un système général de protection les Etats qui jusqu'ici sont restés en dehors de la convention de Berne. Considérant que ces Etats ne sont apparemment pas disposés à assumer toutes les obligations imposées par cette convention, l'UNESCO a élaboré un projet comportant des engagements moins étendus et qui paraissent pouvoir être acceptés par la grande majorité, sinon par la totalité des Etats qui ne participent pas encore à un système collectif de protection des droits d'auteur. L'ambition légitime de l'UNESCO est de faire de ce projet une convention universelle.

M. Max Petitpierre a exprimé l'espoir que la conférence aboutira au résultat escompté. Il a rendu ensuite hommage à l'activité déployée par l'UNESCO depuis sa création en 1946. La justification de son existence n'est plus guère contestée aujourd'hui. L'UNESCO deviendra de plus en plus forte et nécessaire, a précisé le chef du Département politique, dans la mesure où elle contiendra, comme elle l'a fait jusqu'à présent, à se garder de tout dirigisme culturel, pour créer et favoriser, en respectant toutes les diversités, les conditions propres à faire valoir et à faire connaître les richesses et les forces intellectuelles des différents groupes nationaux et sociaux, en dehors de toute considération et de tout parti pris politiques ou idéologiques.

Une des initiatives les plus heureuses de l'UNESCO a été

Une étude complète et impartiale

LE REVEIL DU PEUPLE JURASSIEN

Les années que nous venons de vivre ont été, pour le Jura, d'une extrême importance. C'est pourquoi l'ouvrage qu'a écrit M. Roland Béguelin, ouvrage qui rappelle les principaux événements qui se sont produits depuis le jour où M. Tschumi, député oberlandais, demanda au Grand Conseil de ne pas confier le département des travaux publics et des chemins de fer à M. Georges Moeckli, qui avait le tort, à ses yeux, d'être un conseiller d'Etat de langue française, est d'un gros intérêt. Le Rassemblement jurassien est devenu un mouvement historique : il importait donc d'en décrire, pour tous ceux qui désirent des renseignements sur la question, la naissance et le développement; c'est ce qu'a fait M. Roland Béguelin dans « Le réveil du peuple jurassien », ouvrage paru il y a quelques semaines aux éditions du « Jura libre » à Delémont.

M. Roland Béguelin cite tout d'abord les votes du Grand Conseil des 9 et 17 septembre 1947, votes qui soulèveront, dans tout le Jura, l'indignation que l'on sait. Puis il parle de l'assemblée de protestation qui eut lieu, le 20 septembre de la même année, à Delémont. C'est ensuite la création du Comité de Moutier et la naissance du drapeau jurassien. Berne réagit, mais réagit mal et c'est l'apparition du mouvement séparatiste.

Le dialogue entre Berne et le Comité de Moutier aboutit à la demande de révision de la Constitution, à la votation po-

pulaire du 29 octobre 1950, qui portait sur :

- a) reconnaissance théorique de l'existence du peuple jurassien;
b) reconnaissance du caractère officiel de la langue française, celle-ci étant mise sur le même pied que la langue allemande;
c) garantie des deux sièges détenus par le Jura au Conseil d'Etat;
d) création d'une commission paritaire consultative chargée d'examiner les questions d'intérêt général touchant les relations entre l'ancien canton et le Jura.

Lors de la votation du 29 octobre 1950, ce furent surtout les Jurassiens qui se rendirent aux urnes. 20.526 Jurassiens, contre 1260, dirent leur désir de se distinguer du peuple bernois. Mais dans l'ancien canton, comme le rappelle M. Roland Béguelin dans son ouvrage, le désintéressement fut à la mesure de la sourde hostilité des villes et des campagnes. Seuls 40.565 citoyens, aiguillonnés par les partis, se sont exprimés affirmativement, tandis que 6.120 votaient non et près de 160.000 s'abstenait. En tenant compte des Romands de Berne et de Bienne, on put constater que 20 % seulement des électeurs bernois avaient jugé bon d'accepter le statut jurassien. Les citoyens du Jura en éprouvèrent une vive amertume.

Enfin, M. Roland Béguelin évoque, dans son ouvrage, la

manifestation du 5 novembre 1950, puis l'affaire des bulletins préfabriqués. Il termine son exposé par ces mots :

« Le réveil du Jura est une réalité. Il faudra sans doute le temps d'une génération pour que s'accomplisse le destin du peuple qui était fait pour l'indépendance, mais que les hasards de l'histoire ont placé sous la tutelle d'autrui. A vues humaines, ce destin aboutit à un dilemme : ou bien les forces actuellement à l'oeuvre parviendront, au terme d'un effort patient et désintéressé, à donner au Jura la seule forme d'autonomie possible : la souveraineté cantonale, ou bien le peuple jurassien sera définitivement subjugué par son puissant partenaire bernois. Il n'y a place, entre deux, que pour des arrangements illusoire ».

Ce qui frappe tout d'abord, dans « Le réveil du peuple jurassien », c'est l'objectivité dont fait preuve l'auteur de cet ouvrage. M. Roland Béguelin demeure constamment impartial. Il se borne à énumérer les faits. Il raccourcit, supprime même, les digressions, les commentaires, afin de ne pas se laisser aller à la polémique. Il est, avant tout, soucieux de vérité. M. Roland Béguelin a fait oeuvre d'historien, de chroniqueur. Son livre, à cause de cela, est précieux. Il a la valeur d'un document. On ne pourra plus d'étudier l'histoire jurassienne de ces dernières années sans consulter « Le réveil du peuple jurassien ».

Aujourd'hui, chacun désire se faire une opinion sur ce qui est convenu d'appeler la question jurassienne. Pourquoi le Jura reparle-t-il de former un 23ème canton ? Qui a réveillé le séparatisme jurassien ? Comment est né le Rassemblement jurassien ? Beaucoup de personnes ne sauraient répondre à toutes ces questions. Il est des faits que l'on a oubliés, d'autres que l'on ne connaît qu'imparfaitement. Pour se faire une idée exacte sur ce qui s'est passé dans notre petit coin de terre depuis le 9 septembre 1947, pour savoir exactement ce que demandent les Jurassiens, pour avoir une vue claire du développement de la Question jurassienne, il faut lire l'ouvrage de M. Roland Béguelin.

« Le réveil du peuple jurassien », se termine par un choix des meilleures caricatures que l'excellent artiste de Tramelan, Laurent Boillat, a fait paraître dans « Le Jura libre ». Laurent Boillat possède un esprit d'observation aigu, le sens du comique, beaucoup d'humour. Comme le dit Roland Béguelin dans la présentation du caricaturiste, « les ours de Laurent Boillat, tour à tour pitoyables, ennuyés, présomptueux, ont été très vite populaires dans le Jura ». On les retrouve avec plaisir dans l'ouvrage paru il y a quelques semaines.

Bien qu'il se borne à rappeler des faits, l'ouvrage de M. Roland Béguelin n'a pas la sécheresse que l'on pourrait croire. C'est que son auteur possède une phrase souple et nuancée, un français d'une grande élégance. L'ouvrage de M. Roland Béguelin se lit avec un extrême plaisir.

« Le réveil du peuple jurassien », pour faire à l'information une place aussi grande que possible, possède de nombreuses illustrations. Ces photographies donnent plus de valeur encore à cet ouvrage qui devrait avoir sa place dans toutes les bibliothèques jurassiennes et sur la table de tous ceux qui s'occupent du Jura.

Jules. J. ROCHAT.

Donnez de l'ICE CREAM à vos enfants Mais de l'ICE CREAM GROPPI qui est pasteurisé R.C. 76686



AU PALAIS FEDERAL

COMPENSATION DES FRAIS DE TRANSPORT POUR LES REGIONS DE MONTAGNE

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un arrêté fédéral avec amendement à l'appui concernant la compensation des frais de transport de marchandises destinées à des régions de montagne.

DANS NOS PARTIS

PARTI SOCIALISTE SUISSE

Le Comité central du Parti socialiste suisse s'est réuni à Zurich sous la présidence du Conseiller d'Etat Paul Meierhans, vice-président du parti.

LA SUISSE ET SES VOISINS

NEGOCIATIONS GERMANO-SUISSES

On apprend que les négociations qui ont eu lieu à Londres entre une délégation suisse et les représentants alliés relatives à la liquidation de l'accord de Washington et aux créances suisses sur l'ancien Reich allemand ont abouti à un accord.

LA SUISSE ET L'UNION EUROPEENNE

LA SUISSE ET L'UNION EUROPEENNE DES PAIEMENTS Au cours du mois de juillet, la Suisse a réalisé, dans ses relations avec l'Union européenne des Paiements, un nouvel excédent de près de 24 millions de francs suisses, contre moitié par des crédits de la Confédération, et moitié par des versements en or de l'Union.

LA VIE INTELLECTUELLE

CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE POUR UNE CONVENTION UNIVERSELLE DE PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR

De nombreux chefs de délégation sont intervenus et notamment ceux d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des Indes. L'intérêt s'est porté sur la déclaration du Dr. Luther Evans (Etats-Unis). Les Etats-Unis n'étant pas signataires de la convention de Berne, ils appliquent un système fort différent de celui en vigueur en Europe.

LA SUISSE ET LE MONDE

IMPORTANTE FOURNITURE SUISSE AU BRESIL

La maison Sulzer Frères de Winterthur vient d'obtenir de l'Armada de la Marine brésilienne l'adjudication de la fourniture d'une usine Diesel-électrique de 8000 chevaux à la base de Belem du Para.

LA SUISSE ET LE MONDE

LES NOUVELLES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION DU FER

La commission économique pour l'Europe de l'ONU publie un rapport sur les nouvelles techniques de la production du fer. Ce rapport comprend six études publiées par des savants sur les progrès enregistrés dans les procédés sidérurgiques.

STATISTIQUES

COMBIEN DE MEDECINS Y A-T-IL EN SUISSE ?

Selon la statistique annuelle de la Fédération des médecins suisses le nombre des médecins pratiquant en Suisse est de 6997 dont 1953 en qualité d'assistants; parmi ces derniers, il y a 50 étrangers, 4306 médecins ont un cabinet de consultation privé.

TRANSPORTS

CONTRE LE RELEVEMENT DES TAXES POSTALES SUISSES

Un référendum vient d'être lancé contre le relèvement des taxes postales suisses, décidé à titre définitif dans la session parlementaire d'été.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

LA REPUBLIQUE POSE CEPENDANT LA CONDITION QUE LES CONQUETES REALISEES DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR PAR LA CONVENTION DE BERNE NE SOIENT PAS MISES EN CAUSE.

Après l'intervention des délégués du Mexique et de l'Espagne, la discussion générale a été close. Dès cet après-midi, au sein d'une commission qui comprend toutes les délégations, la conférence commencera l'étude, article par article, du projet de convention universelle de protection des droits d'auteur, projet élaboré après cinq années d'études par l'UNESCO.

LA VIE ECONOMIQUE

POUR NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Il ressort de la statistique du commerce que nos importations de froment ont été extraordinairement élevées en juillet, où l'on a dédouané 3674 wagons de 10 tonnes, plus du double du chiffre enregistré en juillet 1950.

CONGRES INTERNATIONAL DE MUSIQUE SACREE

Du 30 août au 4 septembre a eu lieu à Berne un congrès international pour la musique sacrée.

LE TRAFIC A L'AEROPORT INTERCONTINENTAL DE COINTRIN

L'aéroport intercontinental de Cointrin a enregistré, en juillet 1952, 1.156 vols pour les lignes régulières et 173 vols spéciaux. Le nombre des vols a été de 2.404, si l'on tient compte des vols militaires et sportifs.

UN GRAND PRIX DE LA NOUVELLE POLICIERE

Un grand Prix de la nouvelle policière sera décerné chaque année à partir de février 1953 par deux revues spécialisées, l'une paraissant à Paris et l'autre à Bruxelles.

LE TROLLEYBUS REMPLACE LE TRAM AU BORD DU LAC DE THOUNE

C'est dans les années 1913/14 que la ligne de tram Steffisbourg - Thoue - Interlaken, qui longe la rive droite du lac de Thoue, a été mise en exploitation.

GRISONS

LA VE SEMAINE D'ART

Soixante participants à la Vème Semaine d'art - fondée en 1935 à Bruzels - par le professeur Montfort - sont partis du Tessin pour les Grisons.

LUCERNE

MORT DE L'ANCIEN CONSEILLER AUX ETATS ZUST

L'ancien conseiller aux Etats Albert Züst est décédé à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie. Il était né à Zurich en 1874 et a fait des études de droit à Fribourg en Brisgau, Munich, Leipzig, Bâle, Zurich et Berne.

ZURICH

EXPOSITION DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION

L'exposition suisse de la radio et de la télévision a été organisée cette année au Kongresshaus à Zurich.

TESSIN

ACCIDENT DE MONTAGNE

Le cadavre du jeune André Bonvin, étudiant, âgé de 19 ans, a été ramené à Locarno. M. Bonvin avait été victime d'un accident de montagne. Il était parti de Palagnedra, avec un ami, pour faire l'ascension du Giradone.

VALAIS

L'ACCIDENT DE SAXON

On apprend les détails suivants sur cet accident qui a fait 2 morts et 7 blessés, tous hospitalisés: La collision s'est produite sur la route Sion-Martigny, à la sortie orientale de Saxon, entre une automobile portant les plaques

GENEVE

PLUSIEURS MILLIONS DE LEPREUX DANS LE MONDE

Le monde compte encore plusieurs millions de lépreux. Le recensement des cas est très difficile du fait que les services médicaux ne sont pas toujours suffisamment armés pour dépister le mal dans les régions où il sévit.

BALE

AUGMENTATION DU TRAFIC RHENAN

Pendant le mois de juillet, le trafic des ports de Bâle a de nouveau dépassé les 100.000 tonnes. Les arrivages de marchandises font comme toujours la plus grande part du trafic total, soit environ 380 mille tonnes, contre 24 mille tonnes d'expéditions.

BERNE

SOCIETE HELVETIQUE DES SCIENCES NATURELLES

A Berne s'est tenue la 13ème session annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles. Quelque 500 participants accourus de toutes les régions de la Suisse et de l'étranger se sont réunis à cette occasion dans la villa fédérale afin d'y échanger leurs expériences par le moyen de conférences et de discussions.

SOCIETE HELVETIQUE DES SCIENCES NATURELLES

A Berne s'est tenu le 13ème congrès officiel du congrès annuel de la Société helvétique des sciences naturelles. Environ 109 congressistes se rendront encore dans la région du Grimsel pour une visite des installations

des « Forces électriques de l'Oberhasli ». En même temps, ils suivront des orientations géologiques et glaciologiques. Au cours du congrès, 7 conférences principes ont été prononcées. Dans le cadre de trois « symposia » et de 16 sections qui siègent parallèlement, les hommes de sciences ont eu l'occasion de communiquer les derniers résultats de leurs recherches.

Trois expositions préparées dans les localités de l'université ont enrichi le congrès: l'une réunissant les nombreux docteurs du 18ème siècle relatifs au grand savant bernois, Albrecht de Haller. Les autres présentaient des cartes et plans officiels du Service topographique fédéral et de la direction des mensurations cadastrales suisses ainsi que des cartes topographiques des établissements non officiels.

La prochaine séance annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles se tiendra à Lugano. Comme nouveau président central pour la période de 1953/58 a été élu le prof. J. de Beaumont, de Lausanne.

CONGRES INTERNATIONAL DE MUSIQUE SACREE

Du 30 août au 4 septembre a eu lieu à Berne un congrès international pour la musique sacrée.

LE TRAFIC A L'AEROPORT INTERCONTINENTAL DE COINTRIN

L'aéroport intercontinental de Cointrin a enregistré, en juillet 1952, 1.156 vols pour les lignes régulières et 173 vols spéciaux. Le nombre des vols a été de 2.404, si l'on tient compte des vols militaires et sportifs.

UN GRAND PRIX DE LA NOUVELLE POLICIERE

Un grand Prix de la nouvelle policière sera décerné chaque année à partir de février 1953 par deux revues spécialisées, l'une paraissant à Paris et l'autre à Bruxelles.

LE TROLLEYBUS REMPLACE LE TRAM AU BORD DU LAC DE THOUNE

C'est dans les années 1913/14 que la ligne de tram Steffisbourg - Thoue - Interlaken, qui longe la rive droite du lac de Thoue, a été mise en exploitation.

GRISONS

LA VE SEMAINE D'ART

Soixante participants à la Vème Semaine d'art - fondée en 1935 à Bruzels - par le professeur Montfort - sont partis du Tessin pour les Grisons.

LUCERNE

MORT DE L'ANCIEN CONSEILLER AUX ETATS ZUST

L'ancien conseiller aux Etats Albert Züst est décédé à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie. Il était né à Zurich en 1874 et a fait des études de droit à Fribourg en Brisgau, Munich, Leipzig, Bâle, Zurich et Berne.

ZURICH

EXPOSITION DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION

L'exposition suisse de la radio et de la télévision a été organisée cette année au Kongresshaus à Zurich.

TESSIN

ACCIDENT DE MONTAGNE

Le cadavre du jeune André Bonvin, étudiant, âgé de 19 ans, a été ramené à Locarno. M. Bonvin avait été victime d'un accident de montagne. Il était parti de Palagnedra, avec un ami, pour faire l'ascension du Giradone.

VALAIS

L'ACCIDENT DE SAXON

On apprend les détails suivants sur cet accident qui a fait 2 morts et 7 blessés, tous hospitalisés: La collision s'est produite sur la route Sion-Martigny, à la sortie orientale de Saxon, entre une automobile portant les plaques

GENEVE

PLUSIEURS MILLIONS DE LEPREUX DANS LE MONDE

Le monde compte encore plusieurs millions de lépreux. Le recensement des cas est très difficile du fait que les services médicaux ne sont pas toujours suffisamment armés pour dépister le mal dans les régions où il sévit.

BALE

AUGMENTATION DU TRAFIC RHENAN

Pendant le mois de juillet, le trafic des ports de Bâle a de nouveau dépassé les 100.000 tonnes. Les arrivages de marchandises font comme toujours la plus grande part du trafic total, soit environ 380 mille tonnes, contre 24 mille tonnes d'expéditions.

BERNE

SOCIETE HELVETIQUE DES SCIENCES NATURELLES

A Berne s'est tenue la 13ème session annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles. Quelque 500 participants accourus de toutes les régions de la Suisse et de l'étranger se sont réunis à cette occasion dans la villa fédérale afin d'y échanger leurs expériences par le moyen de conférences et de discussions.

SOCIETE HELVETIQUE DES SCIENCES NATURELLES

A Berne s'est tenu le 13ème congrès officiel du congrès annuel de la Société helvétique des sciences naturelles. Environ 109 congressistes se rendront encore dans la région du Grimsel pour une visite des installations

de Bâle-Campagne et une machine milanaise. La cause de la collision n'est pas encore établie. Le choc fut d'une extrême violence. La première victime est un habitant de Saxon, M. Joseph Fleury, âgé de 46 ans, père de deux enfants, qui roulait à motocyclette, s'arrêta et voulut porter secours aux occupants des deux voitures. Il ouvrit la portière d'une des machines mais à ce moment le véhicule bascula et fut précipité dans le canal bordant la route cantonale. Le malheureux motocycliste, victime de son dévouement, fut entraîné dans la chute du véhicule et tomba dans le canal où il mourut écrasé puis étouffé. La circulation étant intense sur la route, quelques instants plus tard d'autres personnes furent sur les lieux et organisèrent les secours. Tous les occupants furent transportés à l'hôpital de Martigny. La voiture italienne était pilotée par M. Giovanni Olivari, de Milan. M. Olivari souffre de multiples contusions, de même que sa femme et son fils, tandis que la fille aînée est sortie indemne de l'accident.

L'automobile de Bâle-Campagne était pilotée par M. Paul Gysin, 32 ans, d'Arlesheim, qui a succombé des suites d'un enfoncement de la cage thoracique et d'une fracture du crâne. Les autres occupants de la machine portent de multiples contusions.

CEUX QUI S'EN VONT

A Montreux, est décédé M. Roland Zehnder, ingénieur, ancien directeur du chemin de fer Montreux-Oberland-bernois et des chemins de fer montreuensis, dont il était encore administrateur-délégué.

Originaire de Sulz (Argovie), naturalisé bourgeois de Châtard-Montreux en 1917, M. Zehnder était né le 10 octobre 1874. Il obtint en 1897 son diplôme d'ingénieur à l'Ecole polytechnique fédérale. Il était Dr. ès sciences techniques de l'Ecole d'ingénieur de Lausanne depuis 1920. Après avoir travaillé à Zurich, en Espagne, à Berne et à Baden, après avoir été pendant 2 ans ingénieur de contrôle du Département fédéral des chemins de fer à Berne, il fut nommé le 1er juillet 1901 directeur du chemin de fer MOB, dont il poursuivait et acheva la construction jusqu'à Zweisimmen. Il a été directeur des chemins de fer montreuensis et président du chemin de fer Sierre-Montana-Verma (Valais). Il a été membre du conseil d'administration du chemin de fer Berné-Loetschberg-Simplon. Il a fait partie du conseil d'administration de la compagnie générale de navigation sur le lac Léman. Il a présidé l'Union d'entreprises suisses de transports. Il a été vice-président de la fédération suisse du tourisme, membre du comité de patronage de la haute école commerciale de St. Gall, de l'Ecole de commerce de Neuchâtel. Il a été membre de la commission de propagande de la direction générale des CFF. Il a contribué à la construction de nombreuses lignes de funiculaires en Suisse et à l'étranger. Le tribunal fédéral a eu souvent recours à ses lumières comme expert. Il avait pris sa retraite en 1947.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU DANEMARK A CAUX

Le ministre des affaires étrangères du Danemark, M. Alexandre Kraft, est arrivé en compagnie de sa famille, à Caux, où il participera à la conférence mondiale pour le réarmement moral.

LA SUISSE ET LE MONDE

IMPORTANTE FOURNITURE SUISSE AU BRESIL

La maison Sulzer Frères de Winterthur vient d'obtenir de l'Armada de la Marine brésilienne l'adjudication de la fourniture d'une usine Diesel-électrique de 8000 chevaux à la base de Belem du Para.

LA SUISSE ET LE MONDE

LES NOUVELLES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION DU FER

La commission économique pour l'Europe de l'ONU publie un rapport sur les nouvelles techniques de la production du fer. Ce rapport comprend six études publiées par des savants sur les progrès enregistrés dans les procédés sidérurgiques.

STATISTIQUES

COMBIEN DE MEDECINS Y A-T-IL EN SUISSE ?

Selon la statistique annuelle de la Fédération des médecins suisses le nombre des médecins pratiquant en Suisse est de 6997 dont 1953 en qualité d'assistants; parmi ces derniers, il y a 50 étrangers, 4306 médecins ont un cabinet de consultation privé.

TRANSPORTS

CONTRE LE RELEVEMENT DES TAXES POSTALES SUISSES

Un référendum vient d'être lancé contre le relèvement des taxes postales suisses, décidé à titre définitif dans la session parlementaire d'été.

LE TRAFIC A L'AEROPORT INTERCONTINENTAL DE COINTRIN

L'aéroport intercontinental de Cointrin a enregistré, en juillet 1952, 1.156 vols pour les lignes régulières et 173 vols spéciaux. Le nombre des vols a été de 2.404, si l'on tient compte des vols militaires et sportifs.

UN GRAND PRIX DE LA NOUVELLE POLICIERE

Un grand Prix de la nouvelle policière sera décerné chaque année à partir de février 1953 par deux revues spécialisées, l'une paraissant à Paris et l'autre à Bruxelles.

LE TROLLEYBUS REMPLACE LE TRAM AU BORD DU LAC DE THOUNE

C'est dans les années 1913/14 que la ligne de tram Steffisbourg - Thoue - Interlaken, qui longe la rive droite du lac de Thoue, a été mise en exploitation.

GRISONS

LA VE SEMAINE D'ART

Soixante participants à la Vème Semaine d'art - fondée en 1935 à Bruzels - par le professeur Montfort - sont partis du Tessin pour les Grisons.

LUCERNE

MORT DE L'ANCIEN CONSEILLER AUX ETATS ZUST

L'ancien conseiller aux Etats Albert Züst est décédé à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie. Il était né à Zurich en 1874 et a fait des études de droit à Fribourg en Brisgau, Munich, Leipzig, Bâle, Zurich et Berne.

ZURICH

EXPOSITION DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION

L'exposition suisse de la radio et de la télévision a été organisée cette année au Kongresshaus à Zurich.

TESSIN

ACCIDENT DE MONTAGNE

Le cadavre du jeune André Bonvin, étudiant, âgé de 19 ans, a été ramené à Locarno. M. Bonvin avait été victime d'un accident de montagne. Il était parti de Palagnedra, avec un ami, pour faire l'ascension du Giradone.

VALAIS

L'ACCIDENT DE SAXON

On apprend les détails suivants sur cet accident qui a fait 2 morts et 7 blessés, tous hospitalisés: La collision s'est produite sur la route Sion-Martigny, à la sortie orientale de Saxon, entre une automobile portant les plaques

GENEVE

PLUSIEURS MILLIONS DE LEPREUX DANS LE MONDE

Le monde compte encore plusieurs millions de lépreux. Le recensement des cas est très difficile du fait que les services médicaux ne sont pas toujours suffisamment armés pour dépister le mal dans les régions où il sévit.

Chez Melkis Maître Drapier. Les meilleures draperies, les plus beaux coloris, au plus bas prix. MAISON PRINCIPALE: 13, Rue Tewfick. ANNEXE: 23, Place Mohamed Aly (Trinneeue de la Daira Youssoufia). TEL. 20438. R.C.A. 36449

SOCIETE EGYPTIENNE DE TUYAUX, POTEAUX ET PRODUITS EN CIMENT ARME SIEGWART. 15 RUE CHEIKH PACHA - TEL. 51400-53807 - 100 LE CAIRE. Magasin de vente à Alexandrie: 4, RUE MARIETTE PACHA.

W. ESCHER Branche Produits Pharmaceutiques 15, RUE TOUSSOUN PACHA, ALEXANDRIE. Magasin de vente à Alexandrie: 4, RUE MARIETTE PACHA.

Caledonian Insurance Company, HEAD OFFICE: EDINBURGH, SCOTLAND. FOUNDED 1805. All classes of insurance transacted. Alexandria Branch Office: 23, Bld. Saad Zaghoul. Telephone 27104 R.C.A. 21579. Cairo Agent: M. Jacques Chiniara, 9, Rue Chérifin 1st floor. Rolin Bldg (opposite the Exchange). Telephone 76423. R. C. C. 68226. & Agencies throughout the Near East

THE LAND BANK OF EGYPT BANQUE FONCIERE D'EGYPTE. Sié. Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10/1/1905. Siège Social à ALEXANDRIE. CAPITAL £ 1.000.000 - RESERVES & PROVISIONS £ 305.000. Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. Acquisition de créances hypothécaires. Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

SAVOY PHARMACY NORTON & Co. en face National Bank, LE CAIRE. Pharmacie de Confiance. Exécution soignée des Ordonnances. Prix très modérés. Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gascenes N. SPATHIS. La boisson saine et rafraichissante par excellence

SOCIETE DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.) Reg. Comm. 30139. Atelier complet pour construction de CARROSSERIES et CHASSIS pour AUTOBUS, CAMIONS, etc. Transports de produits pétroliers et marchandises générales par camions citernes et camions à plateforme. ALEXANDRIE: Direction Générale Téléphone: 71436. Branches Transports: 28731-2, 21227, 28930. AZHAR: LE CAIRE Téléphone: 79094. SUEZ: Téléphone: 211. PORT-SAID: ISMAILIA: Téléphone: 484. Téléphone: 348. KOUBBEH: LE CAIRE Téléphone: 77783. Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient. Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

Crème Borolan. Le maquillage cache les rides... La Crème Borolan les efface. La Borolan est à la peau ce qu'est la rosée à la fleur: elle l'embellit et la rajeunit. Votre Talisman, Madame LA CREME BOROLAN Dans toutes les Pharmacies et Drogueries d'Egypte.



A ALEXANDRIE

JEUNE FEDERAL

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE à 4 h. 30 p.m.

COMMEMORATION AU JARDIN DU CERCLE SUISSE

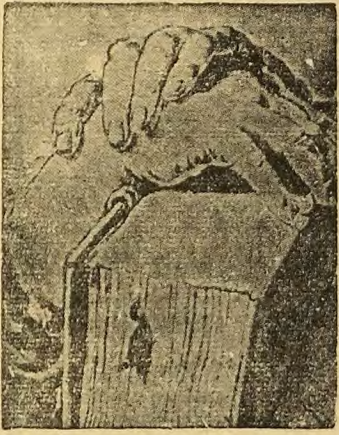
Le Jeune fédéral sera commémoré dimanche 21 septembre à 4 h. 30 p.m. au jardin du Cercle Suisse.

Allocution et lecture du mandement officiel du jeune fédéral par M. le Pasteur Ch. Dubois.

A l'issue de la Cérémonie, un thé sera servi.

Tous les Suisses sont très cordialement invités.

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE, 15, rue de la Poste

Pas de culte le dimanche 14 septembre

Prochain culte en langue allemande présidé par Monsieur le Pasteur Höpfer dimanche 21 septembre à 9 h. 45 a.m.

DOMICILE DU PASTEUR CH. DUBOIS

A partir du 1er septembre, le pasteur et sa famille transporteront leur domicile à Mandara où ils dirigeront le camp de la Y.W.C.A.

En dehors des heures de réception à l'Eglise, on pourra atteindre le Pasteur par téléphone No. 60778.

RECEPTION

Du 1er juillet au 30 septembre, le pasteur reçoit au bureau de l'Eglise les mardi et vendredi entre 10 h. et midi. En dehors de ces heures il reçoit au Presbytère mais sur rendez-vous. Téléphone au bureau No. 24249.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 14 SEPT. 1952

10 h. Culte présidé par le Pasteur Ch. Dubois d'Alexandrie. Texte : Que la Parole de Dieu habite parmi vous abondamment.

Le Pasteur et Mme Ecuyer sont en vacances à Corgémont, Jura Bernois, Suisse, pour les mois de juillet, août et septembre. Pendant leur absence, M. le Pasteur Dubois, d'Alexandrie veut bien se tenir à la disposition de l'Eglise en cas de nécessité. On peut l'atteindre soit directement (tél. 70650), soit par l'entremise, au Caire, de M. Favarger, Président du Conseil d'Eglise (tél. 43955), de la Légation Suisse (tél. 78172) ou de l'Hôpital Victoria (tél. 77637/8).

Il viendra d'ailleurs prêcher au Caire Dimanche 14 septembre.

On vaudra bien retenir cette date et profiter de cette occasion de se rencontrer au temple.

HYMENEE

M. et Mme J. B. FREY ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille

HEDY

avec

M. HEINRICH SPÜHLER

Le mariage aura lieu à l'Eglise Evangélique du Caire, le jeudi 18 septembre à 5 h. p.m.

Adresse Télégraphique: Frey - Spühler, Windsor, Caire.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de Bonheur et de Prospérité aux futurs époux.

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA - Tél. 29054 - «Domani è troppo tardi» (Vittorio de Sica, Anna Maria Pierangeli).

AMIR - Tél. 27693 - «Fixed Bayonets» (Richard Basehart, Michael O'Shea).

FOUAD - Tél. 25832 - «Le diable au corps» (Micheline Presle, Gérard Philippe).

LA GAITE - Tél. 71225 - «Force of evil» (John Garfield) - «Nancy goes to Rio» (Carmen Miranda).

METRO - Tél. 22850/22859 - «The wild north» (Stewart Granger, Wendell Corey).

MOHAMED ALY - Tél. 25108 - «Quartet» (Mai Zetterling, Françoise Rosay).

RIALTO - Tél. 24694 - «Macao» (Jane Russell, Robert Mitchum) (2e semaine).

RIO - Tél. 29036 - «Sirocco» (Humphrey Bogart).

ROYAL - Tél. 28329 - «Calamity Jane» and «Sam Bass» (Yvonne de Carlo, Howard Duff).

STRAND - Tél. 23232 - «Anna» (Silvana Manganò, Raf Vallone).

Nouveau départ pour l'Everest

On a longtemps assigné à la Suisse un rôle limité à l'Europe. Ce rôle politique, économique, social, culturel, elle le tint. Aujourd'hui, il est singulièrement dépassé, dans tous les domaines. Notre pays, au centre du vieux continent, a besoin du monde. Certains de ses intérêts économiques, les plus importants, dans le commerce, l'industrie, les assurances, gravitent de plus en plus de l'Atlantique au Pacifique, en passant par les deux Amériques. L'Asie devient un important marché. L'Afrique est parsemée de nos comptoirs. Les ailes suisses étendent leur rayon. Innombrables sont maintenant nos journalistes et écrivains qui parcourent la planète.

Pour la seconde fois cette année, l'attention des alpinistes sera retenue par l'expédition suisse au mont Everest. Les résultats obtenus par la première cordée, si on peut s'exprimer ainsi, ont été assez favorables pour qu'on en lance une seconde dès que les conditions atmosphériques le permettront. Les organisateurs, dont quelques mécènes, ont justement estimé que le succès avait été approché de trop près pour pouvoir renoncer définitivement à la lutte qui a passionné l'opinion. L'expédition du printemps dernier, plus lourde, bien dirigée, a rempli son but. Nous étions alors de ceux qui, estimant une chose honorable comme une chose possible, prétendions qu'il n'enlèverait rien au mérite de nos valeureux compatriotes.

LA POLITIQUE SUR LE TOIT DU MONDE

Pour des raisons valables, la première équipe a été modifiée et des éléments nouveaux, pleins de force et d'élan, tenteront de dépasser les résultats obtenus il y a quelques mois et d'atteindre le sommet convoité. Huit nations se sont officiellement mises sur les rangs pour tenter l'ascension au cours des années prochaines, avec la permission du gouvernement népalais, qui a montré tant de bienveillance à nos représentants. On est sans nouvelle pour l'instant, de l'expédition soviétique, devant emprunter la «route» classique du Thibet, aujourd'hui protégée par le rideau de fer. Cette expédition numériquement la plus importante, a-t-elle tenté sa chance ? Partira-t-elle aussi en octobre ?

La multiplication des tentatives et expériences, au point de vue sportif et scientifique, risque de créer une émulation nationale préjudiciable à l'esprit de conquête et de découverte atranché de conventions. La politique intervient même sur le toit du monde. Une partie importante est engagée entre l'Union soviétique et l'Inde, le Pakistan et le Cachemire, le Népal et le Thibet, la Chine populaire et la Birmanie. L'Everest inviolé suscite d'âpres convoitises. Les Etats-Unis préparent aussi une expédition. La sagesse thibétaine, avant l'occupation, interdisait purement et simplement l'accès à son territoire, prétendant que l'histoire avait démontré que c'était l'unique moyen de sauvegarder la paix et l'indépendance. Les Britanniques, lorsqu'ils gouvernaient l'Inde, et, pour d'autres raisons, pratiquaient aussi une politique prudente. Le Thibet est hermétiquement fermé, sauf pour les communistes chinois et leurs alliés. C'est grâce au libéralisme du Népal que de nouvelles portes se sont ouvertes, pour combien de temps ? Les Suisses, forts de leur récente expérience, ont raison de prendre maintenant le départ.

CHANCE DE REUSSITE ?

Ont-ils de nouvelles chances de réussir l'exploit ? Certes, et semble-t-il, des chances accrues en raison de l'approche rendue plus rapide grâce aux camps établis et aux parcours reconnus. Il est possible que l'assaut final doive être donné en choisissant un nouvel itinéraire en raison de l'amas de neige qui tombe actuellement. Enfin, l'amélioration des appareils, les expériences d'ordre physiologique ainsi que l'entraînement des sherpas favoriseront également la nouvelle expédition dirigée par quelques uns des meilleurs éléments de l'équipe précédente.

Reste la question du temps. C'est la plus importante. C'est elle qui a été la cause principale d'échecs successifs. Lorsque la mousson cesse sur le toit du monde, ruisselant, dont les fleuves, les rivières en crue vont féconder les plaines, cela ne signifie pas que l'automne sera serin, le ciel clair, les cimes découvertes. Les observateurs ont signalé, il est vrai, en oc-

UN VOL RICHE EN SURPRISES

Parti pour traverser les Alpes, l'«Helvetia» se pose dans les betteraves du Gros-de-Vaud

Le récit d'un passager du ballon suisse

Le service météorologique espérait, depuis plusieurs jours déjà, un vent nord-ouest à huit heures moins le quart, juste avant l'envol de l'Helvetia, l'espoir se précisait. Pour être une science, donc rigoureuse, la météorologie n'en est pas moins rarement affirmative. Quant au vol en ballon libre, il est par définition une aventure puisque si l'on sait quand et d'où l'on part, l'on ignore par où l'on voguera, le lieu et l'instant de l'atterrissage. Cette incertitude fait tout le charme de l'aérostation. La surprise, qui dure ce que dure le vol — ne cesse d'être suspendue au-dessus de la tête des aéronautes.

LORSQUE VIENT L'AUTOMNE

L'an dernier, en octobre et novembre, j'ai parcouru le Cachemire, les vallées de l'Himalaya, la frontière du Népal, jusqu'à quelques centaines de kilomètres au nord de Darjeeling, en direction du Thibet. La chaleur dans la plaine était torride. D'immenses régions étaient arides et la famine régnait dans diverses provinces. Le ciel restait invariablement bleu, mais d'un bleu lourd et pâle, terni de poussière, presque blanc : comme malade. Le soleil, l'ennemi, n'avait rien de la gloire dont il s'entoure ici. Seuls, les crépuscules avaient une sorte de beauté sauvage. Cependant, arrivé dans les hautes montagnes, après avoir survolé la chaîne formidable du Nanga Parbat, en direction du Gaurisankar, d'immenses cumulus enveloppaient les sommets à partir de six mille mètres. Parfois le vent déchirait le rideau blanc et une cime apparaissait, toujours plus haut que le regard la cherchait. A Darjeeling, tandis que le Kangchanjunga se dressait fièrement dans le ciel bleu, l'Everest, dont on voit le sommet depuis une colline qui domine la localité, restait invisible. On distinguait le Lhotse, comme le gardien vigilant d'un souverain endormi. Les indigènes, dont des dizaines de milliers ayant leurs lamasseries et leurs monastères, déclaraient que, durant des semaines, l'Everest restait caché.

Dans la chambre de mon hôtel, qui se nommait, cela va de soi «Le Mont Everest», un grand feu de charbon indigène brûlait dans la cheminée, les nuits étaient froides, presque glaciales; par contre, dans la journée, le fond des vallées était brûlant.

BIENTOT, LE DEPART !

Mes compatriotes ont repris l'avion. Bientôt ils retrouveront le petit aérodrôme, les sherpas souriants et ils reverront la silhouette, pour plusieurs d'entre eux familière, des géants qui composent le toit du monde. Une nouvelle fois, nos compatriotes emporteront avec eux les vœux de tous ceux qui approuvent leur initiative et admirent leur vaillance.

Jacques Edouard Chable

se leur vent, ses bois, ses habitations, ses cours d'eau, ses lacs, ses perspectives infinies.

Le ballon, bien davantage encore que l'avion, va comme une pensée. Il nous permet de surprendre les contrastes, de sauter les transitions fallacieuses, de recouper carrément nos sensations et nos jugements. En nous restituant le monde, le ballon est un moyen de changer d'âme.

Nous voici juste au-dessus, absolument à la verticale des Rochers-de-Naye. Pendant plus d'une heure, nous planons à plus de quatre mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Même à quatre mille trois cents soixante mètres, nous ne souffrons aucunement de l'altitude. C'est que l'absence d'effort (l'hydrogène le fait pour nous) ne nous impose pas une grande dose d'oxygène. Mille, deux mille mètres plus haut, ce serait bien différent. Notre équipement serait alors de rigueur. Mais nous n'aurons pas à nous en servir, ni de la bonbonne d'oxygène, ni du régénérateur sportivement mis à notre disposition par la Fondation suisse de recherches alpines. Nous ne connaissons point cette fois le mal d'altitude contre lequel s'efforce de lutter cet équipement mis au point pour l'équipe de l'Himalaya.

Soudain Frédéric Merz nous signale une traînée absolument rectiligne, gigantesque, qui se détache dans la grisaille du ciel. La flèche blanche est orientée Le Caire-Londres. Si cette précision s'empare aussitôt de notre esprit, ce n'est certes point par les bienfaits d'une science géographique très poussée ou d'un sens inné de l'orientation. C'est qu'assurément nous songeons à l'aérobos à réaction britannique «Comet» qui, précisément établit régulièrement cette liaison (la prolongeant jusqu'à Johannesburg). Et cette flèche, avec une surprenante rapidité, se déplace vers le nord. Le «Comet» voguait entre dix et douze mille mètres d'altitude. Il est donc clair que, même bien au-dessus de notre plafond (notre matériel est calculé pour supporter jusqu'à sept mille mètres et nous avons prévu un maximum de six mille), c'est encore plus que nous nous dirigeons mollement vers le nord tandis que cette trace de condensation provoquée par les jets brûlants du jetobus se déplace à au moins cinquante kilomètres à l'heure dans la même direction. C'est devant l'évidence de cette preuve, pour le moins surprenante, que, maître à bord après Dieu, Frédéric Michel abandonne l'idée de tentative de traversée des Alpes pour se résoudre à un survol — d'aillieurs enchanteur — des Préalpes.

De plus, nous découvrons peu à peu que l'enveloppe fuit. En effet, pour maintenir notre altitude, il a fallu sans cesse lâcher du lest, en quantité anormalement généreuse, même en tenant compte de la température de l'air que l'apparition du so-

leil eût sensiblement réchauffé. La toile caoutchoutée de notre ballon est très vieille. Cependant aucune fuite n'était apparue lors des précédents vols. Il est vrai que l'Helvetia fut le plus souvent gonflé au gaz d'éclairage, dont les molécules sont infiniment plus grandes que celles de l'hydrogène. Et il se peut fort bien que, pour une enveloppe d'aérostas comme pour bien des choses en somme, l'usure apparaisse tout à coup. L'aérostation, malgré le progrès aéronautique (qui, au vrai, ne s'est guère préoccupé d'elle), est demeurée empirique. Nous nous en apercevons bien, et plus particulièrement Frédéric Merz qui, à coups incessants de pelle, répand sur le canton de Vaud, puis de Fribourg, et de Vaud à nouveau — que l'on me pardonne l'allitération! — plusieurs centaines de kilos de sable!

A deux mille mètres, notre direction est toujours celle du nord. Nous nous approchons de Payerne et commençons à distinguer Neuchâtel. La proximité de la base aérienne de Payerne nous vaut tout d'abord un passage impressionnant de «Vampires» (à bonne distance, Dieu merci! car notre hydrogène risquerait d'être des plus sensibles à l'éjection des gaz enflammés du réacteur, puis, à cinq ou six reprises, l'honneur de figurer le centre d'un cercle que deux groupes de quatre «Morane» décrivent au-dessous et au-dessus de nous.

Inexorable, la descente se poursuit, à la moyenne d'un mètre à la seconde. Il faut sans cesse déglutiner pour éviter un violent serrement de la gorge. Les bruits semblent étrangement sourds. Nous descendons tout de même — à l'air libre — sur plusieurs milliers de mètres! Air libre est d'ailleurs une façon de parler car nous respirons de l'hydrogène dont l'odeur est singulièrement mêlée au parfum aussi tenace que détestable, du gaz d'éclairage. Il me souvient du vol du Zurich (gonflé au gaz de notre ville) lors des Fêtes de Genève de l'année dernière, vol à la suite duquel un violent mal de tête avait duré un jour. L'hydrogène, sous cet aspect également, est infiniment supérieur à la condition de notre point imprégné du gaz dit d'éclairage qui est plutôt du gaz de cuisine.

Voici, ô ironie du sort, les trois antennes de l'émetteur national de Sottens. Pour un peu, elles nous barreraient le passage! En fait, nous passons bien au-dessus, et à leur droite. N'empêche que, de loin, nous semblons pointer vers elles. Où allons-nous nous poser? — Près du sol, c'est (enfin) le vent du nord qui nous pousse. Nous avons fait demi-tour pour nous diriger vers Morges. Approximativement à la hauteur d'Echalens, la décision est prise: nous allons nous poser, le plus doucement possible. Il faut à tout prix éviter les habitations, les lignes électriques (terriblement nombreuses nous semble-t-il) et les forêts. Ce n'est pas si simple que cela. Mais Frédéric Michel, notre «capitaine», est un homme de décision. Ses ordres, précis, secs, sont hurlés à un rythme de plus en plus rapide. Le guide-rope est lancé par-dessus bord. Un paysan, accouru, parvient à grand-peine à s'en emparer; il est par moments traîné par la corde. La nacelle heurte un champ de betteraves, rebondit, touche à nouveau terre, rebondit encore, semble se poser pour de bon, fait un dernier saut pour toucher définitivement le sol. Cependant l'immense masse du ballon, balancée par le vent, continue cinq minutes encore d'incliner la nacelle (et ses occupants), la faisant pencher — en avant, en arrière, d'au moins quarante cinq degrés. Il s'agit de bien s'accrocher. Nous sommes maintenant entourés d'une dizaine d'une cinquantaine de personnes, toutes désireuses de nous prêter main forte. Les gusses sont à la fête! Durant la prise de terrain, le micro n'a cessé d'enregistrer. Quelle ne sera point notre stupeur, dans l'après-midi, d'entendre à Radio-Genève, les péripiéties (à coups d'exclamations!) de cet atterrissage dans les betteraves de Poliez-Pittet.

Avec l'accent vaudois le plus savoureux, un paysan d'Echalens, tout essouffé encore de sa course à vélo, nous déclare: «C'était rudement beau votre descente! Si vous aviez traversé les Alpes, on n'y aurait rien vu. C'est peut-être dommage pour vous, encore que les Alpes vous savez, c'est moins accueillant que nos prés! Mais nous, on est bien content!» — Et les deux Frédéric et votre serviteur ont trouvé dans ces paroles un bon sens qui, sans avoir la force de balancer leurs regrets, avaient la persuasion de la sagesse, le réconfort de la sincérité et toute la chaleur de l'accueil du «retour» au pays de l'Helvetia.

Il nous resterait encore une opération à effectuer — l'échange en francs suisses de monnaie italienne, française, autrichienne et allemande (n'oublions-nous pas tout prévu?) — si nous ne songions toujours, et plus que jamais, à renouveler cette tentative!

Jean-Paul DAKUSTETER

Réforme de l'orthographe

Fotografe - Eléfant - Beuf

La Commission du Conseil supérieur de l'Education propose en France la réforme de l'orthographe. Cette nouvelle réforme jouira les écoliers peinant et suant sur les règles des participes, du pluriel des noms composés, sur les anomalies de la grammaire et les chausse-trappes du phonétisme. En effet, pourquoi ne pas écrire simplement fotografe, éléfant, beuf, que comme on écrit fâché, faux, file. Pourquoi ne pas écrire honneur, honoré, honorable avec un seul n.

La langue française est vraiment compliquée, difficile à apprendre et l'on comprend parfois que les jeunes s'essouffent et s'étiolent sur le difficile chemin des règles orthographiques. Le Conseil supérieur de l'Education a donc raison de s'atteler à la réforme. Son initiative suscite des mouvements divers. Elle n'est pas moins souhaitable au moment où l'on cherche ardemment partout la rationalisation, la simplification.

Ce n'est pas la première fois qu'on parle d'une réforme de l'orthographe. On y revient régulièrement. On y revient parce que souvent l'orthographe n'est plus respectée que les écrits sont de plus en plus émaillés de fautes. Il semble que c'est le cas aujourd'hui car il est rare qu'une personne «qui n'est pas du métier» sache parfaitement son orthographe. Les examinateurs choisissant les candidats gendarmes ou douaniers constatent avec aigreur que les jeunes ne savent plus écrire sans faute. Ils usent de mots dont ils ne connaissent pas le sens et tout démontre la superficialité de leur culture. Autrefois, sur les bancs d'école on apprenait l'orthographe. De nos jours tout est emmagasiné à la diable, en vitesse, parce qu'on veut savoir et qu'il est indispensable de savoir trop de choses. Ainsi, il ne reste pas suffisamment de temps pour

piocher à fond la grammaire. Celle-ci pour les enfants, est d'ailleurs difficile, pas toujours logique et pleine d'exceptions. Voilà donc encore une nouvelle raison militante en faveur d'une réforme.

La Commission propose de supprimer les doubles consonnes à l'intérieur des mots: on écrira monnaie, vilage, apprendre, de remplacer le x par un s, les yeus, les feus, les chous, les journaus, de remplacer le son doux du g par j, jenuu, jénie, de supprimer l'h après le t, d'écrire f au lieu de ph, d'unifier le son au, de modifier certaines anomalies: veuj au lieu de vœuej, euf, condaner au lieu de condamner, etc. Il y aurait une époque de transition. La réforme ne serait imposée qu'aux enfants apprenant à lire et on établirait un lexique conforme à la nouvelle orthographe. En France, l'accueil de ces propositions fut très varié. Elles sont dans leur généralité repoussées parce qu'on craint un système phonétique compliquant la lecture et bouleversant l'usage de notre écriture.

Le projet est momentanément renvoyé. Toutefois, il n'est pas enterré car de partout on admet la nécessité d'une réforme ou au moins de quelques tolérances qui sont elles-mêmes entrées dans les mœurs.

L'argument principal contre la réforme est le risque d'une confusion entre l'ancienne et la nouvelle orthographe. On ne déchiffrerait qu'avec peine les écrits des uns et des autres, comme on a peine à lire les anciens textes parce que l'orthographe est différente de la nôtre. De même une fois la réforme en cours, s'arrêterait-elle? On pourrait la pousser à l'extrême. Il y a, j'en conviens un certain danger. Mais tentons un essai, rien qu'en remplaçant le ph par f. Tout le monde écrit aujourd'hui foto, pour-

quoi ne pas écrire aussi fotografe. N'est-ce pas plus logique. On craint évidemment de toucher à ce qui subsiste de moins des siècles. On a peur d'invoquer mais on n'hésite pas à imprimer et à user d'un nombre toujours plus grand de mots étrangers parce que ceux-ci sont imposés par la masse qui a finalement raison contre les académiciens.

Voilà pourquoi une réforme ne peut avoir de succès que si elle est réclamée des personnes qui peinent en écrivant. Si celles-ci décidaient d'écrire beuf et euf, honoré et honneur il est évident que les têtes de la nation seraient bien obligées d'admettre ce qui est. Il faudrait qu'un mouvement se crée dans le peuple en faveur de la réforme. Seulement il n'y a pas que les français et la langue de Claudel, des Colette est portée par une cinquantaine de millions d'habitants. Le problème n'est donc pas facile. Celui de la paix est encore plus pressant, de même celui d'une langue internationale qui va prochainement se poser. Celle-ci surgira certainement de l'armée européenne en formation. Gagnons que les soldats qui en feront partie trouveront bien un idiome pour se comprendre sans même penser à l'orthographe.

H. LANDRY.

ECOLE FAX LANGUES VIVANTES COMMERCE-COMPTABILITE STENOGRAPHIE-DACTYLO

ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE (EN FORMATION) BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS Lampes et Plafonniers Fluorescents Réfrigérateurs - Moteurs - Aspirateurs Ventilateurs - Chauffe-Bains Appareils Electro-Ménagers Fils et Câbles Armés et Isolés Tous genres de Matériel Electrique Etc...

POUR UN SEJOUR AGREABLE EN EUROPE VOYAGEZ PAR THOS. COOK & SON (Continental and Overseas) Ltd. l'unique Maison de réputation mondiale Pour réservations s'adresser: LE CAIRE: 4, Rue Champollion, Kasr El Nil, Tél. 46395. ALEXANDRIE: 1, Rue Fouad Ier, Tél. 27830. PORT-SAID: 11, Rue Sultan Hussein, Tél. 2066.

EUTECTIC WELDING ALLOYS CORP. fabriques à New-York, Flushing & Londres. Demandez une démonstration gratuite aux représentants exclusifs: E. KRAEHNBUHL & Co, 15, Rue Emad El Dine - Le Caire R.C.C. 49459 - B.P. 1037 - Tél. 52367

SEMIRAMIS HOTEL Tous les soirs dîners dansants dans le cadre intime de son Cabaret R.C.C. 182

HERRLING & Co FORMERLY J. ROLO & Co. 12, & 16 Rue Sidi Metwalli. - Reg. Com. Alex. 31485 ALEXANDRIE NEGOCIANTS ET EXPORTATEURS DE COTON EGYPTIEN IMPORTATIONS & REPRESENTATIONS Département Assurances: HELVETIA LTD.: Assurances, Maritimes ST. GALL DOMINION INSURANCE Co. LTD.: LONDON Assurances Incendie

SPIRO SPATHIS Manufacturer of Mineral Waters HIGH CLASS PRODUCTIONS 8, Sharia Khaliq El Khür (Emad El Din) - CAIRO Téléphone 51038 R.C. Cairo 4925

Bière TUBORG Brune et Blonde



LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA SUISSE DURANT LE DEUXIEME TRIMESTRE DE 1952

La commission de recherches économiques, dans son rapport sur la situation économique pendant le deuxième trimestre de 1952 — rapport qui a été publié dans le fascicule d'août 1952 de «La vie économique» — conclut par les observations suivantes: La régression économique que l'on pouvait observer depuis quelque temps sur le plan international s'est en général poursuivie durant le second trimestre de 1952, car le processus d'adaptation de la production et des stocks aux besoins croissants — redevenus normaux depuis qu'a reflé la vague d'achats anticipés — et à l'extension des délais fixés pour la réalisation des programmes de réarmement n'est pas encore achevé.

Néanmoins, la production croissante d'armements a beaucoup atténué le recul de l'activité dans le secteur privé où l'on distingue même, ici et là, des signes de redressement. L'activité économique a continué de fléchir en Suisse aussi, mais dans l'ensemble la régression ne s'est pas accentuée. Cette évolution se reflète jusqu'à un certain point dans un léger recul de la circulation monétaire. A la fin du trimestre, la somme des crédits accordés par la Banque nationale (escompte, dépôts suisses et avances sur nantissement) marquait une augmentation passagère de 18 millions par rapport à la fin du trimestre précédent, mais, à fin juillet elle était à peu près retombée au niveau de mars. Les taux d'intérêt n'ont pas ainsi été pas bougés pendant le trimestre, tandis que les cours des actions et les obligations ont un peu fléchi.

Le niveau des prix des matières premières (indice des prix de gros) a continué de descendre; à fin juin — les prix d'importation ayant fléchi cependant que les prix intérieurs montaient légèrement — il marquait une baisse de 1,1 pour cent par rapport à fin mars, et de 3,4 pour cent au regard de juin 1951. Du vieu juin 1950, le coût de la vie a augmenté de 8,1 pour cent; il s'est élevé de 2,9 0/0 dans les douze derniers mois et de 0,3 0/0 durant le trimestre. Les salaires (évalués d'après les variations des taux de salaires dans les entreprises embrassées par l'enquête sur la situation de l'industrie) sont montés dans la même mesure de 0,3 pour cent, durant le trimestre, mais ils ont augmenté plus fortement que le coût de la vie depuis fin juin 1951 (+ 4,8 0/0); il suit de là que les salaires réels n'ont pas varié pendant le trimestre, tandis qu'ils se sont élevés de 1,1 0/0 en un an.

Dans le secteur agricole, le relevé semestriel auquel le Secrétariat des paysans suisses a procédé en juin montre que les salaires en espèces des domestiques ont, eux aussi, nettement augmenté depuis l'été dernier (de 3,1 à 4,8 0/0 pour les hommes et de 1,9 à 5,6 0/0 pour les femmes selon la catégorie de travailleurs). A fin juin, l'indice des prix des agents de production agricole était de 3 1/4 0/0 plus élevé qu'un an auparavant, mais il marquait une baisse de 3/4 0/0 par rapport à fin mars 1952; dans les mêmes laps de temps, l'indice des prix des produits agricoles est monté de 2,1 et 1 1/4 0/0, en raison surtout de la hausse du prix du lait appliquée depuis le 1er mai. La récolte de foin a été de bonne qualité tandis que les regains ont beaucoup souffert de la sécheresse. Le rendement des cultures de céréales et de plantes sarclées s'annonce, pour l'instant, satisfaisant. La récolte de cerises a également été bonne. De même, on prévoit que la récolte de légumes et de raisin sera moyenne à bonne.

Durant le trimestre, l'activité industrielle a encore perdu un peu de son intensité dans diverses branches, et surtout dans celle des textiles et de l'habillement. Malgré cela, l'indice des ouvriers occupés dans l'industrie (1938 = 100) marque un léger progrès par rapport au trimestre précédent puisqu'il s'inscrit à 139, contre 138; cela vient de ce que l'emploi a augmenté dans le bâtiment et dans l'industrie des machines. Quant au coefficient d'activités, qui exprime le jugement porté par les chefs d'entreprise sur l'état de l'emploi (satisfaisant = 100), il est tombé à 121, contre 124 au premier trimestre. A fin juin 1951, l'indice des ouvriers occupés dans l'industrie s'était établi à 137 et le coefficient d'activités à 138. Dans le secteur de la construction de logements, le nombre des permis de construire avait diminué dès le premier trimestre; de mars à juin, celui des habitations construites pendant le trimestre a marqué à son tour un recul. Le nombre des permis de construire délivrés par les 42 villes observées a diminué de 16,6 0/0 et celui des habitations achevées durant le trimestre de 15,5 0/0 par rapport à la période correspondante de 1951. Pour le premier semestre, on note un recul de 19,6 0/0 en ce qui concerne les projets de construction et de 3,5 0/0 quant aux constructions effectuées. Les autorités compétentes ont examiné 532 projets de constructions industrielles pendant le trimestre, c'est-à-dire 65 de moins qu'un an auparavant et 28 de plus qu'au premier trimestre.

Dans le domaine du commerce extérieur, la valeur des importations a diminué de 5 0/0 et celle des exportations de 2,8 0/0 par rapport au trimestre précédent. Par comparaison avec le second trimestre de 1951, les importations ont baissé de 17 0/0 quant à la valeur et de 11 0/0 quant au volume, les exportations de 6 et 13,5 0/0. — Pour l'ensemble du premier semestre, la valeur des importations s'est élevée à 2,731,2 millions (— 13 0/0) et celle des exportations à 2,250,9 millions (+ 0,3 0/0) il subsiste donc un excédent d'importation de 480,3 millions, d'ailleurs inférieur de 46,3 0/0 à celui du premier semestre de 1951, qui avait atteint 894,8 millions. Par suite surtout de la diminution du volume de nos importations, de nos exportations et des envois en transit, le tonnage des marchandises transportées par les chemins de fer fédéraux et les entreprises de navigation rhénane a été moindre qu'au trimestre précédent; le recul a atteint 6,9 0/0 pour les premiers (6,4 0/0 pour le semestre) et 13,2 0/0 pour les derniers (6,1 0/0 pour le semestre). En revanche, le nombre des voyageurs transportés par les chemins de fer fédéraux a nettement augmenté par rapport à l'an dernier (+ 10,6 0/0 au 2ème trimestre et + 6,9 0/0 dans le 1er semestre).

Le tourisme qui va s'améliorant depuis la fin de 1950, a accompli de nouveaux progrès durant la saison de printemps (mars à mai). Le nombre des nuitées enregistrées par les hôtels et pensions a augmenté de 230.000 ou 8 0/0 par rapport aux chiffres correspondants de 1951 (+ 12 0/0 cet hiver). Plus précisément, la fréquentation s'est élevée de 4 0/0 quant aux hôtes suisses et de 13 0/0 quant aux étrangers. La proportion des touristes allemands par rapport au total de nos hôtes étrangers a passé de 17 à 24 0/0 tandis que celle des touristes anglais tombait de 22 à 15 0/0. Durant le semestre écoulé, les chiffres d'affaires du commerce de détail ont été de 1,6 pour cent (1,8 0/0 par jour de vente) supérieurs à ceux du premier semestre de 1951. Ils n'ont pourtant augmenté que dans le groupe de l'alimentation, des boissons et du tabac (+ 5,7 0/0 et, par jour de vente, + 6%), tandis qu'ils diminuaient dans le groupe de l'habillement et des textiles.

LA SITUATION DE L'ÉCRIVAIN SUISSE - FRANÇAIS Jugée par Sainte-Beuve

Jugement porté il y a plus de cent ans; peut-être dirait-on qu'il est caduc et que les choses ont changé. Je n'en suis pas sûr. Et le juge ayant nom Sainte-Beuve, son opinion mérite, aujourd'hui encore, d'être considérée. Pour deux raisons: d'abord, parce que Sainte-Beuve demeure, sans conteste, la critique la plus perspicace et la plus nuancée du XIXe siècle; ensuite, parce qu'il a bien connu, pour y avoir longtemps séjourné, la Suisse française. Un premier voyage, pendant l'été 1837, le conduisit à Genève, à Lausanne, dans l'Oberland bernois et la Suisse primitive, puis à Aigle, chez les Oliviers. C'est alors que se précisa l'idée d'un cours à faire, à l'Académie de Lausanne, sur Port-Royal. Le projet prit corps: le 18 octobre de la même année, Sainte-Beuve s'installa sur les rives du Léman. Il devait être, Vaudais jusqu'en juin 1838. Une fois encore, l'an suivant, au retour d'Italie, il s'arrêta, à Lausanne, juste le temps d'assister à un cours de Vinet, de faire une rapide excursion dans les Alpes vaudoises et d'entendre coasser — un sonnet fameux nous le rappelle: les rainettes en choeur de l'étang de Chamblandes.

Avec les Oliviers, avec Charles Monnard, avec Vinet, comme aussi avec divers Genevois, il s'initia à notre littérature. La position très particulière des écrivains romands en face de la France et de Paris lui parut digne d'intérêt. Il en vit clairement les avantages comme les inconvénients. Dès septembre 1837, consacrant à Vinet un très bel article de la «Revue des deux Mondes», il insista sur le profit qu'il peut y avoir pour un écrivain, pour un critique particulièrement, à considérer la littérature française «de loin, sous un aspect extérieur, et pourtant d'un lieu qui est à elle encore par la culture». Une part de l'autorité de Vinet tient au fait qu'il vit à Lausanne, qu'il n'est pas mêlé aux petites querelles, aux rivalités des auteurs parisiens. De son balcon du Léman, la structure du paysage littéraire français lui apparaît plus nettement dessinée: les proportions générales se sentent mieux et les individus de génie détachent seuls leur tête. Voilà qui est fort bien vu et que, dès le XVIIIe siècle, dans sa solitude de Colombier, le pasteur Chaillet avait déjà compris.

Cet avantage de notre position, l'avons-nous perdu depuis cent ans? Je ne crois pas; ou du moins, nous ne le perdons que par notre faute. Je sais bien que notre vie littéraire romande est plus mêlée à celle de Paris; que les contacts sont infiniment plus nombreux et étroits. Qu'on songe aux journaux et revues littéraires qui nous viennent de France, aux troupes dramatiques qui se produisent dans nos villes, à la diffusion considérable du livre français chez nous! Mais cette position en quelque sorte extérieure dont nous félicitait Sainte-Beuve, il nous appartient encore de la tenir. A nous de garder assez d'objectivité et de sens critique pour établir les justes perspectives, pour ne pas surfaire tel auteur médiocre que la publicité parisienne préconise avec tapage, quitte à l'avoir oublié quelque temps après. A nous de lutter contre une inflation dangereuse des valeurs de l'esprit! Mais une telle position — nous ne le savons que trop — n'offre pas que des avantages. Sainte-Beuve a décrit, en 1841, dans un article sur Töpffer, la situation de «ces écrivains qui, du droit de leur nourriture et de leurs aïeux». Il résume l'évolution historique et linguistique de la Suisse romande. Il note avec beaucoup d'exactitude les différences régionales. Notre français, dit-il, «un peu à part, original, soigneusement nourri», il est injuste, le considère de Paris, de le prétendre mauvais. C'est abuser du droit du plus fort et ne pas être sensible à mille richesses de diction, qui sont comme des herbes folles de la végétation libre et vaste du XVIIe siècle sur lesquelles le rouleau du tapis vert de Versailles n'a point passé. J'imagine notre Romandisant cette phrase: elle doit l'avoir enchanté. Il pouvait y trouver un encouragement à écrire sa «Lettre à un éditeur». Et Sainte-Beuve ne se borne pas à défendre le français de Suisse romande: il encourage nos écrivains à puiser plus largement dans ce trésor. Le désir de se conformer parfaitement à l'usage parisien aboutit le plus souvent à quelque chose de glacé, de guindé: «Ils travaillent trop leurs phrases, ils passent trop tous les mots: c'est trop bien. Et puis, écoutez-les causer: ils parlent comme des livres». Töpffer lui n'a pas craint les provincialismes; au contraire, il en a senti la valeur expressive: «Il n'a pas cherché à être français ni à écrire sa «Lettre à un éditeur». Et Sainte-Beuve ne se borne pas à défendre le français de Suisse romande: il encourage nos écrivains à puiser plus largement dans ce trésor. Le désir de se conformer parfaitement à l'usage parisien aboutit le plus souvent à quelque chose de glacé, de guindé: «Ils travaillent trop leurs phrases, ils passent trop tous les mots: c'est trop bien. Et puis, écoutez-les causer: ils parlent comme des livres». Töpffer lui n'a pas craint les provincialismes; au contraire, il en a senti la valeur expressive: «Il n'a pas cherché à être français ni à écrire sa «Lettre à un éditeur». Et Sainte-Beuve ne se borne pas à défendre le français de Suisse romande: il encourage nos écrivains à puiser plus largement dans ce trésor. Le désir de se conformer parfaitement à l'usage parisien aboutit le plus souvent à quelque chose de glacé, de guindé: «Ils travaillent trop leurs phrases, ils passent trop tous les mots: c'est trop bien. Et puis, écoutez-les causer: ils parlent comme des livres». Töpffer lui n'a pas craint les provincialismes; au contraire, il en a senti la valeur expressive: «Il n'a pas cherché à être français ni à écrire sa «Lettre à un éditeur».

L'industrie suisse des machines a encore assez de travail

La plus importante branche industrielle de Suisse travaille encore en plein. Le nombre des ouvriers employés dans les usines affiliées à l'Union suisse des associations patronales (qui était de 122.000 à fin 1951) augmente encore légèrement bien qu'on ait déjà licencié ici ou là des travailleurs étrangers ou renoncé à combler les places devenues vacantes. Néanmoins on constate en plus d'un point une diminution des entrées de commandes; on produit dans certains cas pour le stock et il faut également relever l'influence défavorable exercée sur l'industrie des machines par la crise internationale du textile et la motorisation qui fait du tort à la fabrication des cycles. Les branches qui travaillent encore en plein sont l'industrie électrotechnique, les fabriques de machines-outils et celles de machines lourdes. En revanche, les phases préliminaires de la construction mécanique, les fabriques d'outils et d'articles en métal souffrent surtout de la concurrence étrangère. D'une manière générale, le degré d'occupation est très inégal. Pour le marché suisse, le fléchissement est dû principalement au ralentissement que l'on ressent très nettement maintenant dans la construction. Les commandes en portefeuille assurent néanmoins du travail jusqu'à la fin de l'année et au delà.

STATISTIQUES Ménages et logements en Suisse

Le dernier recensement de la population s'est étendu également aux ménages et logements. Les résultats de ce dénombrement comparés à ceux du recensement de la population, sont publiés dans le numéro de juillet de «La vie économique». En 1950, le total des ménages existants en Suisse a été de 1.312.201, en augmentation de 165.175 sur l'année 1941. Ainsi le nombre de ménages s'est accru plus fortement que le chiffre de la population. Pour ce dernier l'augmentation est de 10,5 et pour les ménages de 14,4 0/0. De ce fait, l'effectif moyen de ménage, qui était encore de 3,7 en 1941 s'est réduit à 3,6. En 1950, on trouvait encore en moyenne 4,8 personnes par ménage. Cet effectif s'est réduit à 4,4 en 1920 et 4,1 en 1930. On constatera que malgré la diversité des conditions économiques — prospérité des années vingt et crise des années trente — ce recul est demeuré constant. En raison du nombre extraordinairement élevé des naissances pendant et après la guerre, on aurait plutôt pu s'attendre à un agrandissement des ménages. Si ceux-ci ont continué à se réduire, dans une mesure d'ailleurs insignifiante, on le doit sans doute à une sérieuse augmentation du nombre des ménages à une seule personne. L'évolution dans les cantons varie de l'un à l'autre. Le canton de Zurich compte aujourd'hui quelque 8500 ménages de plus que celui de Berne, qui compte pourtant 25.000 habitants de plus. Depuis 1860, le canton de Zurich a quadruplé le nombre de ses ménages, alors que celui de Berne s'est contenté de le doubler. Dans tous les cantons, sauf dans ceux d'Obwald, Nidwald et Appenzell A.R., l'effectif moyen du ménage s'est trouvé en 1950 plus faible qu'il y a 90 ans. Dans le canton de Berne, il est tombé à moins de deux tiers, dans les cantons de Neuchâtel et de Bâle-Campagne, aux deux tiers à peu près, et dans les cantons de Tessin, de Vaud, Zurich, Berne, d'Argovie et de Schaffhouse, il s'est fixé entre les sept dixièmes et les trois quarts de ce qu'il était en 1860. La moyenne la plus faible est fournie par Genève, où l'on ne trouve que 2,9 personnes par ménage. Les plus grands ménages se trouvent dans les cantons essentiellement agricoles de Fribourg (4,5), Uri, Obwald, Nidwald, Zoug (4,4 pour chacun d'eux), Lucerne, Schwyz (4,3 pour chacun), Appenzell A.R. int., Valais (4,1 pour chacun) et Grisons (4) où la natalité s'est élevée. La moyenne de 2,7 personnes fait de Genève la ville où les ménages sont les plus petits. La Chaux-de-Fonds vient ensuite avec une moyenne de 2,8 et plus loin seulement les deux grandes villes de Bâle et de Lausanne avec 2,9 et 3,0 personnes par ménage. Dans les trois cités romandes de Vevey, de Locle et d'Yverdon, les ménages sont également plus petits que dans les grandes villes de Berne et de Zurich. Fait intéressant à noter le nombre des personnes par ménage ne correspond pas à celui d'habitants par logement occupé. Dans la règle, ce dernier est de 0,1 plus élevé. Cela provient du fait que le ménage de sous-locataires compte pour un ménage ordinaire, mais les pièces qu'il occupe forment avec celles du locataire principal un seul et même logement. Comme pour les ménages, le nombre de personnes occupant un logement diminue en général plus la localité est grande. L'inverse se produit en revanche, en ce qui concerne le nombre de logements par immeuble. Dans le groupe des localités de moins de 1000 habitants, on trouve en moyenne 1,3 logement par maison, contre 4 dans les grandes villes. Le nombre des habitants par maison est donc fois et demie plus élevé dans les grandes villes que dans les petites communes. La moyenne assez faible de 1,9 logement par maison pour l'ensemble du pays permet de constater que la maison à une famille et la petite maison familiale à plusieurs appartements sont encore en majorité. La maison ne comprend en moyenne deux logements ou plus que dans les cantons de Zurich, Lucerne, Bâle-Vue, Vaud, Neuchâtel et Genève. La plus forte moyenne de logements par maison est notée à Genève (7,3). Cette ville doit posséder la plus forte proportion de petit appartement. Les conditions doivent être les mêmes à Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Vevey. Signalons encore que 97,6 0/0 des ménages familiaux ou d'une personne disposaient au jour du relevé d'un logement avec cuisine. La plus forte proportion de logements avec cuisine, 99,1 0/0 — est notée dans le canton d'Uri. Le Valais vient ensuite, avec 98,9 0/0, Zoug et Schaffhouse, chacun avec 98,8, puis Fribourg avec 98,6. La cote est étonnamment faible en Appenzell B.R. int. (94,1) et en Obwald (95,7). Dans les cantons-villes de Zurich, Bâle et Genève, le nombre des ménages familiaux et d'une personne même plus grand que dans ces deux cantons qui ont un logement avec cuisine est campagnards, bien que le logement dépourvu de cuisine — composé le plus souvent d'une chambre ou d'une mansarde — et le ménage de sous-locataire soient des caractéristiques de la ville.

LA CARTOGRAPHIE EN SUISSE

La carte de Suisse de Konrad Durst, datant de 1495, est la plus ancienne représentation cartographique détaillée d'un pays. La première carte officielle de Suisse est celle créée par le général Dufour, à l'échelle de 1:100.000, en 25 feuilles, qui commença à paraître en 1842. La seconde fut au 1:25.000 et 1:50.000 pour les régions montagneuses, avec courbes de niveau équidistantes de 100m. L'Office topographique fédéral commença en 1891 à publier l'édition d'une nouvelle carte au 1:25.000 à courbes de niveau, en quatre couleurs, qui représente un chef d'oeuvre du genre. Ce travail met à profit tous les relevés obtenus jusqu'à présent selon les méthodes traditionnelles et au moyen de la photogrammétrie. Ajoutons que la nouvelle triangulation du territoire suisse, qui a duré des années, et pour laquelle on a fixé 80'000 points de repère, a été grandement facilitée par l'usage d'instruments de précision très perfectionnés réalisés par l'industrie suisse.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE D'EGYPTE, S.A.E.

R. C. A. 1823 Siège Social: Alexandrie — 69 Rue Fouad Ier, Téléphones: 29498 — 24932

Fabrique de produits et engrais chimiques à Kafr-El-Zayat

PRODUITS SUPERPHOSPHATES DE CHAUX « Abou Nakla » ACIDE SULFURIQUE COMMERCIAL, pour Batteries et PUR ACIDE CHLORHYDRIQUE COMMERCIAL et PUR SULFATE DE FER CRISTALLISÉ FLUOSILICATE DE SOUDE ETHER SULFURIQUE COMMERCIAL et PUR. etc... etc...



KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E.

SERVICE RAPIDE DE LUXE ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES par le s.s. «EL MALEK FOUD» Prochains départs: Vendredi 19 Septembre, Vendredi 31 Octobre, Vendredi 3 Octobre, Vendredi 14 Novembre, Vendredi 17 Octobre, Vendredi 28 Novembre, Vendredi 12 Décembre, etc., etc.

MISSION DE LA SUISSE (Suite de la page 1)

C'est à quoi se résume cet aperçu de la mission nationale de la Suisse. En quoi consistent les buts qu'elle se propose sur le plan extranational? Ils consistent dans la tentative d'accorder à chaque citoyen liberté et instruction dans la plus grande mesure possible à un petit état — à maintenir une armée moderne, dument formée également au point de vue technique, à constituer une entité fédérative reconnaissement constitutionnellement l'égalité de langues et de cultures diverses. Il convient de rappeler qu'après les deux guerres mondiales, la Suisse est le seul «ilot» de l'Europe centrale où la vieille Europe se soit conservée. Et non pas comme dans un musée, mais dans une contrée civilisée où l'humanisme européen d'autrefois et l'internationalisme qu'implique sa nature sont restés intacts. Naturellement, ces plans n'ont pas été entièrement réalisés et les buts nationaux n'ont pas toujours été atteints: la fidélité à ces principes n'est pas exempte de faiblesses. Il ne faut pas non plus oublier les devoirs plus importants qui incombent ou incombent à d'autres nations: développement initial du monothéisme, des sciences, l'opposition à la barbarie, la formation du système représentatif d'une grande puissance, l'affermissement de la paix mondiale, l'aménagement d'immenses territoires inhabités, etc. Mais les quelques points, de la mission de la Suisse que nous avons cités semblent cependant être une expérience de laquelle la Confédération a le devoir de répondre devant les autres Etats, en sus des devoirs humanitaires qu'elle assume et qui sont profondément ancrés en elle. Que le peuple et ceux qui la dirigent ne manquent pas, et singulièrement en des temps difficiles, de contribuer, par leur gestion positive et énergique, et par la défense du pays, à l'accomplissement de la mission de la Suisse. Edouard Fueter.

IONIAN BANK LIMITED FONDÉE EN 1839

CAPITAL AUTORISÉ ... £ 1.000.000 CAPITAL SOUSCRIT ... £ 600.000 FONDS DE RESERVE ... £ 200.000 DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE: ALEXANDRIE: 7, Rue Adib — R.C. 374. SUCCURSALE AU CAIRE: 34, Rue Adly Paacha — R.C. 75951. AGENCES EN EGYPTE: BENI-SOUFF, DAMANHOUR, FAYOUM, MANSOURAH, M NIEH, TANTAH, ZAGAZIG. LONDRES — GRECE — CHYPRE

BANQUE D'ATHÈNES

SOCIÉTÉ ANONYME Siège Social à ATHÈNES. — Adr. Télégr.: BANKATEN. Etablie en Egypte depuis 1896. 84 AGENCES EN GRECE EGYPTE: ALEXANDRIE — LE CAIRE — PORT-SAÏD. ANGLETERRE: 6, Old Jewry, LONDON E.C. 2. CHYPRE: LIMASSOL, NICOSIE, PAMAGUSTA. ETATS-UNIS: Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Street, NEW-YORK. AFRIQUE DU SUD: The South African Bank of Athens Ltd., 116, Marshall Street, JOHANNESBURG. Security Building, Exchange Place, CAPE TOWN. Correspondants dans les principales villes du monde. Exécution de toute opération de Banque en général. Régistre du Commerce Alexandrie: 436 — Le Caire: 4410 — Port-Saïd: 148

Comptoir National d'Escompte de Paris

Siège Social: Paris, 14, RUE BERGERE AGENCES EN EGYPTE ALEXANDRIE LE CAIRE PORT-SAÏD R.C. 255 R.C. 390 R.C. Canal No. 11 TOUTES OPERATIONS DE BANQUE Ouverture de Crédits Documentaires Agences: en France — en Grande-Bretagne — en Belgique — aux Indes — en Australie — à Madagascar — en Tunisie Filiale a New-York: The French American Banking Corporation, 31, Nassau Street.

CREDIT LYONNAIS peut vous conseiller et vous fournir: SERVICE TECHNIQUE: Machines à emballer, plier, ensacher, embouteiller, peser, doser, emboîter, encoller, étiquetter, imprimer, découper, pour ferblanteries, cartonnages, caisseries, etc. SERVICE COMMERCIAL: Fournitures d'emballage, cartons, papiers en tous genres, aluminium, bouteilles, bouchons, capsules, ampoules, feuillets, tubes souples, etc. B. FAVARGER Ing. 3, Gare du Caire, Alexandrie. — Tél. 29087. R.C.A. 38777 Imprimerie PROCACCIA — Tél. 28628

Ne demandez pas une bière demandez toujours une STELLA R. C. 66000